

PERMIS DE CONDUIRE LES MOTEURS MARINS

STCW 95

Titre commerce

Prérogatives

Chef mécanicien sur des navires dont la puissance propulsive < 250 KW.

Conditions d'admission

18 ans au moins
Etre titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle maritime ou d'un titre maritime permettant d'être porté au rôle d'équipage

Formation

96 heures de cours

- Machines Marines et auxiliaires
- Compte-rendu d'incidents techniques
- Electricité
- Description et entretien du navire - Stabilité
- Sécurité

Sanction

Le Permis de conduire les moteurs marins est délivré aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'un examen final.

Cet examen ne peut pas être présenté en candidat libre.

INS.E.I.T.
Espace Nikaia
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél 04 97 18 11 33
Fax 04 93 18 02 01

PERMIS DE CONDUIRE LES MOTEURS MARINS

STCW 95

Epreuves de l'examen pour l'obtention du P.C.M.M.

		Coefficient
EPREUVES ECRITES		
- Compte- rendu d'incidents techniques	1h30	2
EPREUVES ORALES		
- Description et entretien du navire, - Stabilité - Sécurité		1
EPREUVES PRACTIQUES		
- Machines marines et auxiliaires		4
- Electricité		3

Notes éliminatoires:

Toute note 0 est éliminatoire

Admission

Si moyenne générale supérieure à 10 sur 20.

INS.E.I.T.
Espace Nikaia
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél 04 97 18 11 33
Fax 04 93 18 02 01